



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Coface

Question écrite n° 129049

Texte de la question

M. Yves Durand attire l'attention de M. le secrétaire d'État auprès du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, chargé du commerce extérieur, sur la politique d'assurance-crédit de la France et particulièrement sur la Coface, qui agit dans ce domaine pour le compte de l'État. Il souhaiterait connaître les mesures de prévention des risques prises par le Gouvernement et la Coface afin d'aligner les opérations d'exportations sur les normes internationales des Nations-unies en matière de droits humains et les mesures prises par la Coface pour exiger de ses clients qu'ils identifient les conséquences potentiellement négatives pour les droits humains. Enfin, il lui demande s'il n'estime pas souhaitable de présenter le rapport annuel de la Coface lors d'une audition publique au Parlement français.

Données clés

Auteur : [M. Yves Durand](#)

Circonscription : Nord (11^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 129049

Rubrique : Commerce extérieur

Ministère interrogé : Commerce extérieur

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 février 2012, page 1767

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)